



CHAMBRE DES COMMUNES  
OTTAWA, CANADA  
K1A 0A6

Cabinet du chef du Bloc Québécois

Ottawa, le 3 décembre 2007

Monsieur David Fletcher  
Monsieur Tommy Montpetit  
Les partenaires du Parc écologique de l'Archipel de Montréal  
18, avenue Alliance  
Montréal (Québec) H4K 2C6

Messieurs,

Nous avons bien reçu votre lettre du 30 octobre dernier. Nous apprécions le fait que vous ayez pris le temps de communiquer avec nous pour nous faire part de votre projet de création du Parc écologique de l'Archipel de Montréal.

Le Bloc Québécois est très sensible à la protection des milieux naturels et à la diversité biologique du Québec. Nous ne ménageons d'ailleurs aucun effort pour promouvoir la protection de l'environnement. À cet effet, nous avons exercé des pressions constantes sur le gouvernement fédéral afin qu'il respecte les engagements du Canada envers le protocole de Kyoto et qu'il limite les conséquences néfastes des changements climatiques, notamment sur la biodiversité. Nous avons également réussi, avec nos partenaires, à bloquer le projet d'élargissement de la voie maritime qui menaçait l'intégrité naturelle du Saint-Laurent.

Le projet de création d'un parc qui permettrait de protéger et de mettre en valeur les milieux naturels du sud du Québec fait donc écho à certaines de nos préoccupations. Toutefois, à l'exception du fleuve Saint-Laurent, le gouvernement fédéral n'a pas la compétence sur la quasi-totalité du territoire qui serait couvert par le parc. Ce projet implique donc des mesures qui relèvent du gouvernement du Québec, telles que la création d'une zone désignée et la mise en place d'une réglementation plus sévère en matière de protection de la biodiversité. Par contre, soyez assurés que le Bloc Québécois appuiera les mesures mises en place par le gouvernement du Québec pour la sauvegarde de la diversité biologique du sud du Québec.

..2

Bureau 533-S, édifice du Centre, Chambre des communes, Ottawa, Ont. K1A 0A6

Nous vous encourageons donc à faire valoir votre projet auprès des élus du gouvernement québécois, qui sont plus directement concernés par la création du Parc écologique de l'Archipel de Montréal et qui disposent des leviers nécessaires pour voir à la concrétisation d'un tel projet.

Sachez enfin que les élus du Bloc Québécois demeurent à votre écoute et se font un devoir d'agir en toutes circonstances de façon responsable.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués



Gilles Duceppe